



Membre historique du GCCP depuis sa création en 1956, l'entreprise SIAT (Paris 12e), spécialiste du génie climatique, est dirigée par Pascal PAOUTOFF. Elle compte une cinquantaine de collaborateurs pour 6 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de 60% en contrats d'exploitations et de maintenances et fournitures d'énergie. Elle intervient principalement sur Paris intra-muros et grande couronne auprès d'une clientèle de syndicats de copropriété et sur des marchés publics tels que : ambassades, ministères, CPCU, SNCF, RATP, etc. Le développement de ses activités repose aujourd'hui sur la rénovation énergétique.

L'entreprise est notamment à l'origine de grandes premières sur le marché : elle vient d'inaugurer une chaufferie fonctionnant exclusivement au bois et a travaillé à la réalisation d'une maison bioclimatique BBC, équipée d'une chaudière à granules.

Dans l'interview qui suit, le dirigeant rappelle l'histoire de son entreprise, revient brièvement sur son propre parcours, souligne l'importance des énergies renouvelable dans ses activités et le rôle du GCCP dans la vie de nos entreprises.

**Votre entreprise a été fondée en 1956, pouvez-vous revenir sur les grandes étapes de son histoire ?**

La SIAT, Société Industrielle d'Applications Thermiques, a été créée par Messieurs TREBULLE et MEYJONADE. Elle a toujours orienté son développement sur le service et l'exploitation dans le domaine du génie climatique. Depuis ses débuts, l'entreprise est basée sur Paris intra-muros, dans le quartier de la Nation. Ces 30 dernières années, la SIAT s'est développée en « externe » en acquérant plusieurs entreprises : Gaston ROBIN et CCID, également spécialistes du génie climatique. Aujourd'hui, la SIAT a également une antenne en Seine-et-Marne, avec son agence de Meaux, représentée par la société SERIC.

**Quel parcours vous a mené jusqu'à la tête de la SIAT ?**

J'ai rejoint l'entreprise en 1975, après avoir suivi des études d'ingénieur au Groupe Maximilien Perret. C'est dans les années 2000 que j'ai pu acquérir la SIAT, selon la volonté des anciens dirigeants.

**Quelle est aujourd'hui la stratégie de développement de la SIAT ?**

Nos activités reposent sur les objectifs liés au « Grenelle de l'environnement » en termes de rénovation énergétique.

Pionniers en la matière, nous collaborons depuis plus de 50 ans avec le CPCU dans le domaine du chauffage urbain. De plus, nous sommes également à l'initiative de dispositifs novateurs : nous avons par exemple récemment inauguré une maison bioclimatique BBC et une chaufferie exclusivement bois.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur vos deux réalisations à énergie renouvelable, pionnières sur le marché ?**

Nous avons réalisé une « première » en bioclimatique BBC, sur une résidence utilisant les énergies renouvelables avec chaudière à granules, puits canadien, récupération de l'eau de pluie, VMC double flux, eau chaude solaire, etc. avec un Coefficient de consommation d'énergie de seulement 50.54 Kwh/m2.

Par ailleurs, nous avons réalisé une chaufferie biomasse 100% plaquettes bois de 0.7 Mw sans aucune autre relève énergétique pour chauffer 3 500 m2 de bâtiments dans le Vexin, appartenant à une fondation suisse. Cette chaufferie est composée de deux chaudières modulantes de 170 et 425 kW. L'idée était de faire une chaufferie exemplaire et d'être 100% énergies renouvelables. Le pari est gagné avec cette chaufferie au bois, qui est un des rares projets de ce type à exister en France.

**Vous avez axé ces deux réalisations pionnières sur l'utilisation du bois. Pour quelle raison ?**

Il s'agit bien évidemment d'inscrire nos activités dans le développement durable. C'est l'axe d'avenir, car il faut bien être conscient que nous allons être confrontés à des problèmes énergétiques dans quelque temps, il s'agit donc de trouver des solutions renouvelables. Or, nous avons une très importante réserve bois en France avec des essences d'arbres capables de pousser très rapidement, en 5-6 ans seulement. De plus, les arbres sont bons pour les poumons de la planète !

**D'après vous, quel rôle peut jouer le GCCP dans le développement de ces solutions durables ?**

Tout d'abord, je tiens à souligner que le GCCP apporte un véritable soutien à ses membres en termes de conseils juridiques, économiques et sociaux. Et je peux vous dire que ces conseils sont très précieux pour les entreprises ! De plus, le GCCP est un lieu privilégié de réflexions et d'échanges sur les solutions d'avenir, telles que l'énergie bois. Le Syndicat est porteur de conseil et nous permet de former régulièrement nos collaborateurs afin de suivre au mieux l'évolution de nos métiers, notamment en termes de rénovation énergétique et de solutions durables.



Toute l'actualité mensuelle du Syndicat des Entreprises de Génie Climatique et de Couverture Plomberie

Décembre 2013 / N° 114

## TRIBUNE LIBRE



D'après les dernières prévisions, la croissance en France devrait s'établir à +0,2 % en 2013, 1 % en 2014 et 1,6 % en 2015. Mais n'attendons pas que la reprise frappe à notre porte ! Nous évoluons dans un contexte difficile et nous devons réagir dès maintenant pour faire face aux difficultés que nous rencontrons.

Comme vous le savez, le GCCP est un lieu privilégié d'échanges et de rencontres entre confrères. Et, c'est bien en partageant nos expériences, bonnes et mauvaises, que nous pourrions avancer. Quelques-uns d'entre-nous vivent des situations difficiles, certains de nos confrères ont certainement été confrontés à des faits similaires : il ne faut pas hésiter à leur en parler pour tirer profit de leur expérience. En cas de difficultés, les conseils des professionnels qui partagent nos métiers et nos préoccupations sont précieux, tout comme ceux des experts.

Le GCCP met également à votre disposition les solides compétences de son équipe de permanents. Ces spécialistes sont à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions, en particulier sur les sujets sociaux avec Cécile BOURGOIN et Fanny DUSSERE ainsi que juridiques et économiques avec Pierre CASSAN. N'hésitez pas à les contacter.

Pour faire face à la crise : parlons-nous et profitons des expertises disponibles au sein du GCCP !

Je profite également de ce numéro de décembre pour vous souhaiter à tous une très belle parenthèse festive : une bonne occasion de se ressourcer avant d'aborder les nouveaux défis de l'année 2014, propices à nos entreprises.

Patrick AÏMON  
Président du GCCP

## À LA UNE

### CONCURRENCE DÉLOYALE



### Concurrence déloyale Mobilisons-nous aux côtés de la FFB

Le recours à des entreprises de travail temporaire ou à des entreprises de construction venues du sud ou de l'est de l'Europe signifie trop souvent :

- un Code du travail bafoué, tant sur la durée du travail que sur les droits des salariés applicables en France, notamment en matière de sécurité ;

- des salaires tirés vers le bas et des charges sociales payées ailleurs ;
- une absence de contrôles sérieux et de sanctions dissuasives.

La FFB a rencontré le 30 septembre dernier, le commissaire européen chargé de l'emploi et des affaires sociales pour faire état auprès de la Commission européenne des dérives persistantes quant à la mise en œuvre de la directive « détachement des travailleurs » de 1996, qui avait été conçue à l'origine comme un instrument de protection des salariés pour éviter le dumping social. Dans le cadre de la rédaction d'une nouvelle directive européenne visant à préciser celle de 1996, la FFB a décidé d'agir et de mobiliser le réseau en lançant **une pétition auprès des entreprises.**

L'accès se fait en page d'accueil du site [www.gccp.fr](http://www.gccp.fr) ou sur le lien : [http://www.lebatiment.fr/petition\\_concurrence\\_deloyle.asp?xtatc=INT-campagne1-clic](http://www.lebatiment.fr/petition_concurrence_deloyle.asp?xtatc=INT-campagne1-clic)

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux du GCCP / AFORTECH et CFA seront exceptionnellement fermés les Mardis 24 et 31 décembre 2013.

### AGENGA

- 03 décembre - Commission Plomberie
- 05 décembre - Petit déjeuner Constructyts RP
- 05 décembre - Commission Travaux
- 06 décembre - Groupe Prospective
- 06 décembre - Soirée de la Saint-Eloi (Pré Catalan)
- 12 décembre - Commission Maintenance
- 17 décembre - Commission Fumisterie
- 17 décembre - Bureau GCCP
- 19 décembre - Commission Chauffage

à retrouver ce mois-ci sur [www.gccp.fr](http://www.gccp.fr)

### Social

1. Entreprises de 50 à moins de 300 salariés - Signature de l'accord relatif au contrat de génération dans le Bâtiment
2. Plafond de la Sécurité sociale pour 2014
3. Régime social des bons d'achat
4. Statistiques d'accidents de travail - Année 2012
5. Recherches d'emploi

### Économie

1. Indices de révision
2. Index BT
3. Prix du cuivre (GIRM)



# FORMATION



## Perfectionnez-vous à la réponse aux appels d'offres

Afortech a conçu la formation d'une journée « Analyse des pièces de marchés » qui permet de transmettre aux stagiaires la méthode adéquate pour analyser les pièces de marchés dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres marchés publics ou marchés privés.



### Témoignage de Monsieur Mohammed ALEM de l'Entreprise UTB

« Salarié de l'entreprise UTB depuis mai 2013, je bénéficie d'un parcours de formation en alternance de Technicien Bureau d'études dispensé par l'Afortech pour occuper mon poste dans les meilleures conditions.

Dans le cadre de ce parcours, j'ai suivi la formation « Analyse des documents de marché ».

Ce stage m'a permis de comprendre la distinction entre les marchés publics et les marchés privés et de maîtriser le cahier des charges dans son intégralité pour pouvoir préparer les modes opératoires du chantier.

Occupant un poste au bureau d'étude exécution, ce stage me permet au quotidien de maîtriser les points fondamentaux d'une étude, de me familiariser avec les pièces écrites comme le CCTP et de connaître les étapes d'une étude dans un cadre bien précis.

Plus globalement, ce stage me permet de prendre conscience de l'intérêt de la précision et de la rigueur dans mon métier. »

## Le cycle Dépanneur-Plombier est lancé !

Le cycle Dépanneur-Plombier a démarré le 18 novembre. Cette formation n'aurait pu voir le jour sans l'engagement d'entreprises qui ont décidé de miser sur l'avenir en perfectionnant les compétences de leurs salariés déjà en poste (UTB, Morel, Loiseau, Gerecco) et en accueillant de nouvelles ressources sélectionnées par notre service Recruter & Former (Daniel Robert SA, Gerecco, Sovemar, SPCP).

Afortech tient aussi à remercier l'entreprise Balas qui a accepté de mettre à disposition deux de ses salariés pour animer la partie méthodologie organisationnelle de la formation.

Pour tout complément d'informations sur cette formation :

Emilie LEFEBVRE - Tél : 01 40 55 14 27  
Email : elefebvre@afortech.com

## Réunion annuelle avec Constructys RP du 22 novembre 2013

Un bilan de l'activité formation des entreprises de 10 salariés et plus du secteur de la région a été dressé pour l'année 2012 :

- 140 662 heures de formation pour un investissement de 3 884 664 € (20 % des fonds mobilisés) qui ont bénéficié à 15 % des salariés du secteur ;
- 94 contrats de professionnalisation (22 % du nombre de contrats conclus).

Le recueil des besoins de formation tient compte de l'impact de la transition énergétique sur les différents publics de l'entreprise. Le défi à relever : être capable de gérer les risques actuels tout en préparant l'avenir.

## Prochaine Matinale de la compétence



La prochaine matinale aura lieu le 5 décembre 2013 au Club des Entrepreneurs. Constructys Région Parisienne et le GCCP convient leurs adhérents à venir bénéficier d'un diagnostic court RH à titre gracieux. Afin de préparer l'avenir avec toutes les générations, nous verrons comment renouveler et enrichir les savoir-faire de vos entreprises.

Catherine SAUDECKERRE - Tél : 01 40 55 14 25  
Email : csaudeckerre@afortech.com



## Un accompagnement réussi !

Malgré une année 2013 marquée par une conjoncture peu facilitante, vous avez joué le jeu de l'apprentissage. Aujourd'hui, grâce à nos efforts soutenus, nous accueillons 300 apprentis sur les formations de CAP et BP en plomberie, chauffage et couverture.

Nous savons l'investissement de temps et d'énergie que cela implique et nous tenons à vous remercier sincèrement de votre implication pour l'accompagnement de nos jeunes.

## Le CFA continue la promotion de nos métiers

Le CFA poursuit sa présence 2013-2014 sur les salons et forums en Ile-de-France pour rencontrer nos futurs apprentis.

Vous êtes les bienvenus pour susciter avec nous la curiosité des jeunes sur les métiers et les possibilités d'évolution de notre filière, ainsi que pour les préparer au dispositif de l'apprentissage.

Voici quelques dates à retenir :

## SALONS ET FORUMS

**Mardi 17 décembre 2013**  
Présentation « Découverte des Métiers du Bâtiment », Cité des Métiers de la Villette (public collégiens).

**Lundi 30 décembre 2013**  
Information Collective, Mairie du 19<sup>ème</sup>.

**Du 17 au 19 janvier 2014**  
Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance, Paris - Porte de Versailles.

**Mardi 21 janvier 2014**  
Forum des Métiers, Collège Blaise Cendrars, Boissy-Saint-Léger (94).

**Du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2014**  
TOP METIERS, Conseil Régional, CNIT de La Défense.

**Les 9 janvier et 13 février 2014**  
Intervention auprès de classes DIMA du CFI Gambetta (Paris) et Orly (94).

**Samedi 8 février 2014**  
Forum des « Métiers d'aujourd'hui et de demain », CIO de Vincennes (Mairie de Vincennes).

**Mercredi 12 février 2014**  
Présentation « Métiers du Bâtiment », Cité des Métiers de la Villette (jeunes des missions locales).

## Campagne 2014 de la Taxe d'apprentissage

Ensemble, nous avons travaillé à l'accueil dans vos entreprises, de nos apprentis du CFA Couverture-Plomberie et nous vous en remercions. Dans les mois à venir, nous serons toujours avec vous pour vous accompagner dans les démarches liées à la taxe d'apprentissage de 2014. Nous vous rappelons que vous pouvez affecter tout ou partie des fonds libres au CFA Couverture-Plomberie ; ce qui nous permettra de continuer à satisfaire vos besoins en professionnels. Claire SONNET est à votre écoute pour vous assister dans ces démarches et défendre ensemble l'avenir de nos professions !

Claire SONNET - Tél : 01 40 55 12 26 - Email : csonnet@gccp.fr

## TECHNIQUE

### Étude de faisabilité d'approvisionnement en énergie

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les bâtiments neufs et extensions de bâtiment existant de plus de 50 m<sup>2</sup> devront, lors du dépôt du permis de construire, faire l'objet d'une étude technique et économique sur diverses solutions d'approvisionnement en énergie.

Le but de cette mesure est de favoriser le recours aux ENR (solaires thermiques, solaires photovoltaïques ; chauffage au bois ou à la biomasse, éoliens, réseau urbain, pompes à chaleur géothermiques, autres types de pompes à chaleur, chaudières à condensation, systèmes de production combinés de chaleur et d'électricité).

Cette obligation était déjà applicable aux bâtiments neufs de plus de 1000 m<sup>2</sup>.

Hubert DERU - Tél : 01 40 55 12 31 - Email : hderu@gccp.fr

## JURIDIQUE

### L'autoliquidation de la TVA valable pour tous les sous-traitants

Suite à la parution de l'article à la une du GCCP.fr de novembre, nous souhaiterions préciser un point : **le dispositif d'autoliquidation ne concernerait pas seulement les sous-traitants étrangers mais tous les sous-traitants.**

Dès lors, que votre entreprise soit une entreprise principale ou une entreprise sous-traitante, elle serait concernée par cette mesure.

**La mesure serait applicable à tous les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

Voir les détails de ce dispositif dans l'Information Juridique n° 1 de novembre 2013.

### TVA : conférence sur les dispositions applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2014

**Le Lundi 9 décembre 2013 à 17 heures** en salle Despagnat, la FFB Grand Paris organise une conférence sur tous les changements liés à la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014. **Elle traitera de la hausse des taux de TVA, de l'autoliquidation de la TVA des sous-traitants et de la TVA à 5,5 % pour les travaux de rénovation énergétique.**

Pour anticiper ces changements qui impacteront grandement la gestion administrative des entreprises, nous recommandons à nos adhérents de participer à cette conférence.

Pierre CASSAN - Tél : 01 40 55 12 19 - Email : pcassan@gccp.fr

# SOCIAL

## Enquête salaires du GCCP : les résultats sont publiés



Les résultats complets de l'enquête salaires sont ouverts aux entreprises participantes. Ils sont désormais accessibles dans l'onglet « Résultats » sur le site Internet [www.sondagesocial-gccp.fr](http://www.sondagesocial-gccp.fr). Par ailleurs, une synthèse des résultats leur sera proposée dans l'onglet « Accueil ».

Elle pourra être téléchargée afin d'accéder aux réponses clés de cette enquête réalisée en 2013.

## Entreprises de 50 à moins de 300 salariés : signature de l'accord relatif au contrat de génération dans le Bâtiment

L'accord de branche relatif au contrat de génération a été signé le 16 octobre 2013. Il sera applicable à compter de son extension par le Ministère du Travail.

Couvertes par cet accord, les entreprises de 50 à moins de 300 salariés pourront alors bénéficier des aides financières liées au contrat de génération sans être tenues de négocier un accord collectif ou à défaut d'établir un plan d'action. Elles devront cependant respecter les conditions fixées par la loi et réaliser un diagnostic évaluant la mise en œuvre des engagements pris antérieurement sur l'emploi des salariés âgés.

Pour plus de précisions, consultez l'Information Social n°1 publiée dans le présent bulletin.

Cécile BOURGOIN - Tél : 01 40 55 12 28 - Email : cbourgoin@gccp.fr  
Fanny DUSSERRE - Tél : 01 40 55 12 33 - Email : fdusserre@gccp.fr

## ACTU DES COMMISSIONS

### Club RH du 21 novembre

Lors de la séance, Monsieur HUMEAU, Consultant du cabinet QUALÉ, a abordé le fait religieux. Il a rappelé le cadre juridique entourant sa prise en compte dans l'entreprise.

Par ailleurs, Catherine SAUDECKERRE directrice d'AFORTECH, a recueilli les besoins en formation des entreprises pour 2014. Le compte rendu de cette commission sera prochainement en ligne dans l'Extranet du GCCP.

Cécile BOURGOIN - Tél : 01 40 55 12 28 - Email : cbourgoin@gccp.fr  
Fanny DUSSERRE - Tél : 01 40 55 12 33 - Email : fdusserre@gccp.fr

## INFOS GCCP

### Bienvenue à

Xavier SPINOSA, gérant de la **Société Plomberie Service**, situé à Paris (15<sup>ème</sup>) qui vient de rejoindre le GCCP.